

## Bulletin d'inscription

Imprimez ce bulletin d'inscription, remplissez le soigneusement, puis envoyez le accompagné d'un chèque d'arrhes à:

### BE GOOD SURF SCHOOL

Claude Pricart Lieu dit Lesveguen F-29720 Tréogat

#### Your details :

Name : \_\_\_\_\_ First name : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Address : \_\_\_\_\_

Post code : \_\_\_\_\_ Town : \_\_\_\_\_ Country : \_\_\_\_\_

Phone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

How did you meet school ? \_\_\_\_\_

#### Selected formula :

The full week lesson 240€  The week lesson 140€  The 3 lessons offer 100€

The lesson 35€  Private lesson 70€

Surfing level :  Beginner  Intermediate  Confirmed

Surf passport :  First foam  Bronze wave  Silver wave  Gold wave

Height : \_\_\_\_\_ Weight : \_\_\_\_\_ kgs Feet size : \_\_\_\_\_

Dates : from \_\_\_\_\_ to \_\_\_\_\_

#### Person to contact in case of emergency

Name : \_\_\_\_\_ First name : \_\_\_\_\_ Phone : \_\_\_\_\_

Medical condition to highlight : \_\_\_\_\_

#### Parental approval for minors:

I undersigned \_\_\_\_\_ authorise my daughter/ my son \_\_\_\_\_ to follow the activities described on this bulletin. I state that he (she) is fit from a medical point of view for sport activities. Therefore I discharge BE GOOD surf school of any liability with regard to incident related to his (her) physical or medical inability, as well as not following the coach instruction. I state having read and understood the terms and conditions of BE GOOD Surf School.

At \_\_\_\_\_ the \_\_\_\_\_ Signature :

#### Discharge for Major

I undersigned \_\_\_\_\_ state that I'm fit from a medical point of view for sport activities. Therefore I discharge BE GOOD surf school of any liability with regard to incident related to my physical or medical inability, as well as not following the coach instruction. I state having read and understood the terms and conditions of BE GOOD Surf School.

At \_\_\_\_\_ the \_\_\_\_\_ Signature :

## Conditions générales de vente

### **Article 1: Conditions d'inscription**

Le participant aux activités organisées par Be Good Surf School atteste savoir nager, ne pas avoir de contre indication médicale à la pratique du surf et avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de règlement. L'inscription aux activités organisées par Be Good Surf School entraîne l'acceptation des présentes conditions générales.

### **Article 2: Réservations et règlement**

Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque d'arrhes libellé à l'ordre de Be Good Surf School et égal à 30% du montant total de la prestation (voir bulletin d'inscription). Le solde du règlement est à effectuer le premier jour du stage. La réservation est affective à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli accompagné du chèque d'arrhes. Be Good Surf School se réserve le droit, si les circonstances l'y obligent et en cas d'évènements indépendants de sa volonté (mauvaises conditions météorologiques, manques de vagues...), de modifier ses cours (remplacement par des activités de substitution), de les reporter ou les annuler sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le remboursement n'interviendra qu'en cas d'annulation d'une semaine complète de stage.

Les cours non effectués du fait du participant ne seront pas remboursés. Toute annulation de leur part, intervenant dans les 15 jours précédents la date retenue entrainera l'encaissement des arrhes versées.

### **Article 3: Responsabilité et assurance**

Les stagiaires seront pris en charge par la structure et donc sous sa responsabilité à l'appel de leur nom. Ils restent sous sa responsabilité jusqu'au moment du rangement de leur combinaison.

La responsabilité civile de la structure concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents ou responsables des stagiaires devront s'assurer avant de confier les participants dans la structure que la prestation prévue a bien lieu. Be Good Surf School est tenue de vous informer de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance en garantie individuelle accident corporel ayant pour but de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié (planches, combinaisons...)

pendant les heures de cours et notamment en cas de perte, vol ou détérioration des objets qui pourraient lui être confiés.

### **Article 4: Droit à l'image**

En s'inscrivant aux prestations organisées par la structure, vous autorisez cette dernière à utiliser les photos et/ou films de votre image réalisés pendant votre stage, pour la réalisation de tout document publicitaire et ce, sans contrepartie financière.